

DOSSIER D'INSCRIPTION

MARCHÉ

ARTISANS ET PRODUCTEURS

À retourner avant le 30 mars 2025



Samedi 14 juin 2025
à partir de 10h



CCVPO
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA **VANNE**
ET DU **PAYS D'OTHE**

CCVPO – 36-38 rue de la République – Villeneuve l'Archevêque
tourisme@ccvpo.fr – 03 86 88 58 52



FICHE D'INSCRIPTION
MARCHÉ LORS DES
JEUX INTER'VILLAGES
SAMEDI 14 JUIN 2025



INFORMATIONS	
NOM DE LA SOCIÉTÉ :	
SIRET :	
NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Site internet :
Email :	
Activité :	

CATÉGORIE : (faire une croix dans la case correspondante)		
<input type="checkbox"/> Artisanat et Création	<input type="checkbox"/> Gastronomie et terroir	<input type="checkbox"/> Métiers d'art et savoir-faire
<input type="checkbox"/> Bien-être et cosmétique	<input type="checkbox"/> Autres productions locales (jardin et nature, éco-produits et recyclage)	
<input type="checkbox"/> Autres (précisez)	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	

DESCRIPTION DES PRODUITS EXPOSES ET VENDUS :

BESOINS SPÉCIFIQUES

Nécessité d'avoir un véhicule à proximité

Electricité

La consommation électrique est prise en charge et l'emplacement est mis à disposition gratuitement par la CCVPO

Combien d'espace auriez-vous besoin (mètre linéaire) ? _____
(Sous réserve de disponibilité)

Autre, précisez : _____

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Je prends connaissance du règlement intérieur du marché et m'engage à le respecter

Document à joindre au dossier d'inscription :

Commerçants sédentaires : un extrait Kbis de moins de 3 mois

Carte de commerçant non sédentaire en cours de validité

Attestation d'assurance

Date : _____

Signature du producteur ou de l'artisan :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ARTISANS ET DES PRODUCTEURS



1. OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour but de promouvoir les produits locaux et de favoriser les échanges entre producteurs, artisans et consommateurs.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le marché est ouvert aux producteurs locaux du territoire et du Pays d'Othe.

Vente sur place et dégustation uniquement. Pas de restauration.

3. TYPES DE PRODUITS ACCEPTÉS

Sont acceptés les produits alimentaires (fruits, légumes, viandes, produits laitiers, etc.) ainsi que les produits artisanaux en lien avec l'agriculture et l'artisanat local.

4. HORAIRES

Accueil à partir de 8 heure. Ouverture au public à partir de 10 heure.

5. RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

Les emplacements seront attribués par les organisateurs en fonction des besoins et de l'ordre d'inscription.

6. ÉTALAGE ET PRÉSENTATION

Chaque producteur et artisan est responsable de l'agencement de son stand, dans le respect de l'ordre et de l'harmonie du marché.

7. NORMES SANITAIRES ET SÉCURITÉ

Les producteurs et artisans sont tenus de respecter les normes sanitaires en vigueur et de garantir la qualité et la sécurité de leurs produits.

8. PROPRETÉ ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Chaque producteur et artisan est tenu de maintenir son emplacement propre et de participer à la gestion des déchets.

9. RESPONSABILITÉ

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage survenu pendant la durée du marché.

10. DEPART ANTICIPÉ

Tout départ anticipé (avant 19 heure) doit être signalé aux organisateurs et ne peut se faire sans leur accord préalable.

11. ANNULATION OU REPORT

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter le marché en cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles.

12. NON-RESPECT DU RÈGLEMENT

En cas de non-respect du règlement, les organisateurs se réservent le droit d'exclure le producteur ou l'artisan du marché.

13. CONTACTS

Pour toute question ou information, veuillez contacter le service tourisme de la CCVPO :

tourisme@ccvpo.fr - 03 86 88 58 52

1 Place de la Liberté - 89190 Villeneuve l'Archevêque

Date : _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :